

Compte-rendu du conseil d'école du 6 novembre 2015 18h

Étaient présents :

Patricia Durand, enseignante et directrice

Isabelle Bertrand, Fabienne Comte, Jonathan Cravat, Valérie Fix, Valérie Griffaton, Valérie Leclerc, Stéphanie Navarro, Nadège Poussard, Laura Sanczi, Nathalie Thomas, enseignants

Julien Foucart, Emilie Chelli, Alexandra Christides, Séverine Coupaye, représentants des parents d'élèves.

Jeannick Le Lagadec, représentante de la municipalité

I. Effectifs : L'école cette année compte 280 élèves, ainsi répartis :

- 3 classes de petite section à 21, 23 et 24 élèves
- un double niveau petite section-moyenne section à 23 élèves (14 petits et 9 moyens)
- 3 classes de moyenne section à 27 élèves
- 4 classes de grande section à 27 élèves

Il y a donc 26 élèves par classe en moyenne.

II. Règlement intérieur :

La charte de laïcité fait désormais partie du règlement intérieur. Elle a été collée dans les cahiers de correspondance.

Cette modification est adoptée à l'unanimité

III. Sécurité :

Il y a trois exercices d'évacuation sous alarme incendie par an. Celui du premier trimestre a eu le 15 octobre au matin. Il s'est très bien déroulé.

Un exercice extraordinaire de mise en sécurité a eu lieu le 3 novembre, de 9h30 à 11h10. Le confinement dans les couloirs, loin des baies vitrées, s'est bien passé même si cet exercice est difficile en maternelle.

IV. Sorties et animations

Chaque classe dispose d'un car pour une demi-journée. Il est possible de sortir pour une journée complète (ou deux demi-journées) en réunissant deux classes.

- Les classes de moyenne section sont allées au zoo en demi-journée.

La MS2 et la MS3 iront pour leur seconde demi-journée à l'Exploradôme le 16 décembre.

- Les grands iront au moulin Russon en mars en journée avec des pique-niques préparés par les familles. Cette sortie aura lieu le 17 mars pour les GS1 et GS4 et le 31 mars pour les autres. Les enfants verront comment fabriquer la farine puis ils feront un pain qu'ils rapporteront.

Quelques difficultés ont été rencontrées avec les cars de location au premier trimestre (parking loin de l'école, chauffeur ignorant le trajet). La directrice a signalé le problème aux responsables.

- Les classes de petits et la classe de petits-moyens iront au troisième trimestre au zoo de Vincennes.

Ces sorties sont financées en partie directement par les familles et en partie par la coopérative.

Un spectacle de Noël sera donné le jeudi 17 décembre au matin : il s'agit du Lutin de Noël de la compagnie du Mirage. Les deux séances sont payées par la coopérative.

Il est possible que l'école invite une ruche au troisième trimestre pour présenter le travail des abeilles.

Une chorale sera présentée aux parents les vendredi 20 et 27 mai.

V. Travaux

L'équipe pédagogique est très satisfaite du nouveau régisseur M. Pomet, aimable et efficace. Elle apprécie que la mairie ait installé des bancs fixes dans la cour.

Les enseignants signalent un problème récurrent : le manque de savon. L'école a reçu une livraison de dépannage après une pénurie de trois semaines mais les quantités n'étaient pas suffisantes et il en manque à nouveau. Mme Le Lagadec déclare se charger de la résolution du problème.

L'équipe demande le remplacement des protections autour des arbres car certaines sont pourries et laissent parfois apparaître des clous. Ces protections sont importantes car elles empêchent les enfants de jouer avec la terre.

Par ailleurs, malgré la vérification des fenêtres, certaines ne s'ouvrent toujours pas. Il faudra faire revenir les services techniques.

L'équipe avait demandé la réparation des stores du réfectoire, et une connexion internet dans chaque salle. Ces demandes seront soumises au budget 2016 mais la mairie connaît actuellement des problèmes de financement.

Par ailleurs, en cas de fortes pluies, de l'eau s'infiltre toujours, sous les puits de lumière notamment. Un expert est passé mais il n'a rien remarqué car il ne pleuvait pas ce jour-là. Il faut prendre des photos même si le rendu est imparfait.

VI. Questions diverses

- Les parents demandent que la date de la réunion de rentrée soit différente en maternelle et en élémentaire.
- Étant donné les effectifs réduits de petite section, Mme Le Lagadec envisage la possibilité d'accueillir quelques enfants de 2 ans et demi l'an prochain, ce qui fait débat.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Si nous ne pouvons y répondre nous nous en ferons le relais auprès du conseil d'école.

Pour nous joindre :

- par mail à fcpemarcelcachin94@gmail.com par courrier déposé dans notre boîte à lettres située sous le porche de l'école maternelle
- vous rendre sur notre site Web <http://fcpe94marcelcachin.webnode.fr/>